

fracteur est un irlandais du nom d'O'Donnell, ce qui prouve que les canadiens sont des rebelles incorrigibles qui ne veulent point se soumettre aux lois de l'excellent conseil spécial. Si monsieur Thomson était aussi juste envers les irlandais qu'on l'est envers les canadiens, il passerait une loi pour défendre à tout irlandais d'aller en voiture. Ce serait au moins de la justice égale. En attendant, toujours, le premier essai de monsieur l'inspecteur n'a-t-il pas été heureux. On a bien trouvé que la voiture n'était pas construite d'après l'ordonnance, que les lisses étaient trop près de la neige, que le cheval ne marchait pas assez de travers, que l'homme qui le conduisait était beaucoup trop lourd, etc. etc; tous ces points là étaient fort clairs; mais ce qu'on n'a pas pu découvrir, c'est où est situé le chemin de la poste. Les parties ont été renvoyées avec leurs frais respectifs. Monsieur le juge de police, afin d'empêcher une semblable inertitude à l'avenir, a ordonné qu'il soit enjoint à tout homme de police de se munir d'une lanterne et d'aller à la recherche de ce diable de chemin de poste que nul ne connaît. Il est des mécontents qui prétendent (voyez l'insolente prétention!) que si l'accuse eût été un pauvre diable de Jean-Baptiste, on ne se serait pas arrêté en si beau chemin et qu'on aurait mis du premier coup le nez sur celui de la poste. Mais, autre temps autre mœurs! Autres gens, autre justice! Mordieu on paie la justice assez cher, il faut bien qu'il y en ait pour tous les goûts.

## ENCORE UN JOURNAL.

Je crois, Dieu me pardonne, que ces impudents d'ignorants canadiens prétendent s'émanciper tout de bon: les voilà qui se mettent à lire, mordieu, presqu'aussi couramment que leurs seigneurs et maîtres d'origine barbare! Voudraient-ils par hazard répandre chez eux de nouvelles lumières? Le conseil spécial y va mettre bon ordre. Mr. Thomson sera réduit à lâcher ses membres sur les campagnes en manière d'éteignoirs, sinon l'on ne sait où s'arrêterait cet élan. Si cela continue notre gouverneur ne sera qu'un benêt à côté de nous, je vois déjà cela d'ici.

Le mois dernier a vu naître le *Canada Times* qui, comme le tems du *Canada* est terriblement dur; le *Jean Baptiste* qui n'est pas trop *Jean*; le *Coin du Feu* que doivent lire tous les vrais Canadiens et le *Vrai Canadien* qu'on jette au coin du feu. Le même mois a vu s'agrandir l'*Aurore des Canadas* qui commence à se faire jour, et le *Fantasque* se multiplier. Le *Fantasque* reste petit, mais il s'en faufile mieux partout. D'ailleurs on sait que dans les petits pots s'y mettent les bons onguents. Le mois de décembre ne veut pas rester en arrière de son devancier. Voici venir le *Journal des Etudiants* que son propriétaire Mr. Delorme met au jour afin de faire attendre patiemment son *Journal des Familles*. La nouvelle feuille nous paraît être pour le moment un recueil exclusivement littéraire. Elle se publie rue St. Jean No. 18, tous les samedis à raison de quatre sous par numéro ou de sept chelins et demi par année.

Nous souhaitons au nouveau venu toutes sortes de prospérités. Plus on est de fous plus on rit.

## A VENDRE A CE BUREAU

Le portrait de Sa Grandeur le COMTE DE FORBIN JANSON Evêque de Nancy et de Toul. Prix 3s 9d. Il sera fait une déduction aux personnes qui en prendront plusieurs copies.

On se charge de l'encadrer proprement en noir ou en érable piqué, pour le prix additionnel de 5s.